

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1984

Monsieur BRUNGARD, Adjoint aux Finances, donne lecture du budget supplémentaire 1984, dont la balance générale s'établit comme suit :

- Dépenses :

. Fonctionnement	4 258 110,20
. Investissement	8 892 507,88
	<hr/>
TOTAL	13 150 618,08

- Recettes :

. Fonctionnement	4 258 110,20
. Investissement	8 892 507,88
	<hr/>
TOTAL	13 150 618,08

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget supplémentaire 1984.